

Portes Infos

Le journal - N° 16 - Octobre 2010

WEEK-END DES
ASSOCIATIONS p 10-11

AGGLOMÉRATION
p 8 -9

L'AGENDA 21 :
RESTITUTION p 12-13

PHOTO DE COUVERTURE :
CANTINE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE p 14



MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain
Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

OCTOBRE

Samedi 23, lundi 25 : Chœur

Samedi 30 : Les Cèdres

NOVEMBRE

Samedi 6, lundi 8 : Gauthier

Samedi 13, lundi 15 : Chœur

Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois

de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative),
le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15
et permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 11 h

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,
6^e adjoint (état-civil, vie scolaire, restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

L'agglomération se décide avec Portes-lès-Valence.

Le 21 septembre, j'ai souhaité la tenue d'un conseil municipal extraordinaire sur un sujet qui engage à la fois notre commune et bien sûr l'avenir de ses habitants.

Faut-il décider d'une nouvelle communauté d'agglomération "Drôme-Ardèche Métropole", constituée de 47 communes au 1^{er} janvier 2012, et ce, sans l'Ardèche ?

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Portes-lès-Valence s'est prononcé. Pour nous, c'est **NON**. Beaucoup de maires et d'élus partagent notre point de vue. En ayant pesé et analysé la démarche, tant sur le fonds que sur la forme, tous les conseillers municipaux de Portes-lès-Valence ont fait preuve de réalisme, de prudence et de lucidité. Pourquoi ?

Tout d'abord, et c'est une évidence pour tous, nous ne sommes qu'au début de la mise en chantier de la Communauté d'Agglo Valence Sud Rhône-Alpes, à laquelle nous avons adhéré le 1^{er} janvier 2010. Cette intercommunalité est constituée de 11 communes (Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, La Baume Cornillane, Malissard, Montélier, Montmeyran, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Upie et Valence) et exerce, conformément à la loi, des compétences transférées, en lieu et place de ses "communes-membres".

Depuis 9 mois, nous apprenons à travailler ensemble pour définir des projets communautaires prenant en compte les besoins des habitants. Le chemin est encore long et les contraintes budgétaires sont nombreuses.

De plus, je regrette que la communauté d'agglomération se prive des communes ardéchoises, qui forment pourtant une composante de notre bassin de vie. Ce territoire "ardéchois-valentinois" a prouvé toute sa pertinence avec Valence-Major qui fédérait les 7 communes de l'agglomération valentinoise (Bourg-lès-Valence, Cornas, Guilherand-Granges, Portes-lès-Valence, Valence, Saint-Marcel-lès-Valence et Saint-Péray) autour de coopérations librement consenties.

Il saute aux yeux, que le scénario de la grande agglomération "Métropole", annoncé, avant même que ne se soit créée Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, a "plombé" la volonté des communes ardéchoises de nous rejoindre.

Enfin, la réforme dite Balladur, portant sur une nouvelle administration territoriale, avec notamment la création de "Métropoles", reste un danger pour les communes et leur autonomie. Il est de l'intérêt de tous de résister au "siphonnage" des compétences des communes qui conduira inéluctablement à la disparition pure et simple de ces dernières.



Ainsi, Portes-lès-Valence est la première commune concernée, à prendre ses responsabilités en votant une délibération d'intention. Nous l'avons fait dans une transparence totale et en mettant au cœur de notre démarche l'intérêt des habitants ainsi que l'utilité et l'efficacité des lieux de décision de proximité.

Notre délibération n'exclut en rien des coopérations avec d'autres intercommunalités, précisément avec le bassin Romano-Péageois. Ce scénario n'a, malheureusement, jamais été travaillé, malgré le souhait de nombreux élus.

Ensemble, nous disons **OUI** à la réussite d'une agglomération citoyenne, à taille humaine et de projets partagés.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Premiers pas du conseil de quartier Sud

Créer et développer le lien social



Une assistance attentive

Le conseil de quartier sud, nouvellement créé, s'est réuni à l'Espace Cristal le vendredi 10 septembre. Il fut suivi d'un buffet composé de ce que chacun avait amené. A la bonne franquette, en quelque sorte.

Après un rappel de la philosophie des conseils de quartiers mis en place depuis plus de deux ans et dont celui du quartier Sud

est le quatrième en date, Pierre Trapier, maire, passa la parole à l'animateur, Freddy Vasseur. Les conseils de quartier, souligna-t-il, sont certes une interface entre les habitants et les services de la ville, notamment pour les problèmes de voirie, mais, au-delà, leur vocation est de créer et développer du lien social. Freddy Vasseur cita ainsi les personnes âgées, trop souvent isolées, à qui une petite visite est toujours utile.

Des personnes qui peuvent aussi être véhiculées pour diverses manifestations.

Il évoqua également la mise en place d'activités ludiques mensuelles, style jeux de cartes ou de société, ceci afin de rester en contact les uns avec les autres.

Autre idée, car toute idée est bonne à prendre, la mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local). Le principe est simple, fonctionne dans pas mal de régions en

France et, plus près de chez nous à Beaumont ou dans certaines communes d'Ardeche. J'ai un quart d'heure de mon temps à donner, repassage ou tonte de pelouse, et en échange, en un quart d'heure, tu peux fines ma version latine (ou autre chose). Autre idée : les journées "écogestes". Ensemble, on se retrouse les manches et on débarrasse les rues d'un tas de détritrus genre canettes ou sacs plastiques. Fut également évoquée la question du co-voiturage et une idée qui ne fit tousser personne de contestation : arracher l'ambroisie dans les endroits où elle résiste dans le quartier.

Succès du deuxième vide-grenier du quartier Ouest

Le conseil de quartier Ouest organisait sa 2^e brocante le dimanche 26 septembre. Celle-ci s'est déroulée le long de la rue Ferdinand Léger et sur la place Maurice Caty.



Sous un soleil certes radieux, mais également sous un vent glacial, cette deuxième brocante-vidé grenier a tenu ses promesses. Comme l'an dernier, on dénombrait 60 exposants. Mais, au vu du succès, les organisateurs songent à en étendre le périmètre pour la 3^e édition l'an prochain. Placé sous le signe des rencontres et de la convivialité, ce vide-grenier a donc été une réussite et les boissons chaudes notamment servies à la buvette tenue par l'USCP basket ont permis de se revigorer.

REPRISE DE L'USEP

L'école municipale des sports (USEP) a redémarré sa saison qui se calque sur l'année scolaire 2010-2011. Ce trimestre, le matin 26 petits et 34 grands se retrouvent au gymnase Delaune



pour s'initier au basket. L'après-midi, ils sont 18 petits et 30 plus grands à s'initier soit au rugby, soit au baseball au stade Gabriel Coullaud. Le stage de la Toussaint est d'ores et déjà prévu avec de l'escrime le matin et l'après-midi du basket, du baseball, du badminton, du cirque et de la gym.

Le bel été indien de Suzanne Carreau

Elle a connu un siècle traversé par deux guerres mondiales...

Suzanne Carreau a fêté ses cent ans, jour pour jour, le 20 septembre 2010, par une belle journée d'été indien.

Suzanne est une centenaire sans presque aucune ride. Son visage est d'une incroyable jeunesse, ses yeux pétillent et elle sait gronder l'auteur de ces lignes avec suffisamment d'autorité pour une bronchite négligée. Et pourtant, la vie de Suzanne fut traversée par deux guerres et par un labeur incessant de couturière. Née à Sézanne dans la Marne, mais ayant vécu à Bar-sur-Aube, elle se souvient encore du départ de son père à la guerre de 1914, alors qu'elle n'avait que quatre ans. Puis ce sera le tour de son frère. « *Et quand je vois à la télévision que cela continue, les guerres, j'en suis toute triste* »

Alors, en discutant à bâtons rompus avec le maire, Pierre Trapier, Jocelyne Couriol,

maire-adjointe et sa fille Marcelle Ulli, une jeunesse de 79 ans, ce sont des bribes d'une vie qui reviennent, une vie où tout ne fut pas rose avec le travail en usine et les travaux de couture le soir. C'est aussi, souvenir ineffaçable pour Suzanne, cet officier allemand qui l'agrippe par l'épaule et l'amène de force effectuer des travaux de métallurgie durant la Seconde guerre mondiale. C'est aussi la vie avec une retraite de 725 euros, la fin du mois qui s'achève avec parfois moins de dix euros et qui empêche Suzanne de s'adonner à la lecture, sa passion. « *Comment voulez-vous que je m'achète des livres avec ma retraite ?* »

Suzanne, qui est arrivée en 1952 dans la Drôme, a eu une fille, Marcelle qui lui a donné quatre petits-enfants, dix arrières petits enfants et cinq arrières-arrières petits enfants. Elle habite chez elle, aux immeubles Descartes, à deux pas de chez sa fille. Pour



ses cent ans, le petit muscat de Frontignan était de sortie, un vin de soleil aussi chaleureux que celui de cette antépénultième journée de l'été. **BF**

Les enseignants reçus en mairie

Quelques jours après la rentrée, marquée à Portes par une double victoire, la municipalité invitait, le jeudi 9 septembre, les enseignants en mairie. Cette réception pour faire connaissance, notamment avec les nouveaux arrivés dans la commune, a permis à Pierre Trapier, maire, qui était entouré de Raymond Rinaldi,

premier maire-adjoint et Gérard Merland, conseiller municipal délégué à l'enseignement, de souligner que l'école est une priorité de l'équipe municipale en place. En témoignent les nombreux investissements réalisés dans les établissements scolaires ainsi que, plus spectaculaire, la construction d'une nouvelle cantine à

l'école Joliot-Curie. Ces investissements ont été rendus nécessaires par la démographie de Portes, rappela-t-il. En témoignage également l'introduction des activités sportives avec l'USEP et la nomination de trois animateurs sportifs intervenant dans les écoles.



Escale portoise de la journée du patrimoine

Voitures et motos anciennes et mosaïque gallo-romaine

C'est une première pour la commune que sa participation aux journées du patrimoine le samedi 18 et le dimanche 19 septembre. Exposition de véhicules anciens le premier jour et, organisée par Valence Sud-Rhône-Alpes, la visite de la mosaïque gallo-romaine installée dans la salle des mariages : du début de notre ère à celui de l'auto reine.



Jacky Megnant, Président de l'Écurie Mistral

C'est à un voyage au pays des belles bagnoles que nous conviait l'Écurie Mistral et son président, Jacky Megnant, le samedi 18 sur le parvis de la mairie. Rolls, Desoto, Triumph, 404, 203, mythique 4CV, belles américaines de drive in, mais aussi légendaires motos dont la fameuse Motobecane, quand il y avait encore des motos françaises sur nos routes, étalaient leurs chromes et leurs courbes, faisaient rêver les plus jeunes et resurgir des événements tumultueux de leur vie aux moins jeunes. Car on a tous en nous le souvenir d'un tonneau en Dauphiné... Le dimanche matin, la salle des mariages accueillait une assistance studieuse d'une cinquantaine de personnes parmi lesquelles le maire Pierre Trapier, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint et Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint et vice président de l'agglomération Valence Sud-Rhône-Alpes chargé de la culture. Guide conférencière du service ville d'art et d'histoire de l'agglomération, Annick Vigier retraça l'histoire de la mosaïque gallo-romaine qui atteste d'une présence active à Portes dès les premières années de notre ère. Dans le quartier Vidalon, près de la ferme de M. Raymond, là où sera édifiée la chapelle Saint-Gervais, une opulente villa se dressait. Selon certaines recherches, une inscription fu-

néraire donnait même le nom du propriétaire du domaine : Firminus. Cette villa était luxueuse avec chauffage par le sol et les murs, plusieurs bassins d'agrément, une exploitation agricole. Son propriétaire avait fait



Annick Vigier, guide conférencière

installer une mosaïque sur le sol de la salle de réception. Les travaux de l'équipe archéologique de Michel Tarpin, lors de l'été 1999, l'ont exhumée du sol. Restaurée par le musée de Valence, elle a été restituée en 2005 à la commune de Portes où elle a trouvé sa place dans la salle des mariages.

La semaine de la sécurité routière



Révision offerte du code de la route et animations sur la place de la mairie étaient au menu de la semaine de la sécurité routière animée par la police municipale. Trois soirées n'étaient pas de trop pour réviser cette loi du savoir bien conduire et aussi du savoir vivre. Celles-ci se sont déroulées de 18 h à 20 h les jeudi 16 et vendredi 17 septembre à la salle Georges Brassens et le mardi 21 septembre à la salle des mariages de la mairie. Les animations visant à la prévention se sont tenues place de la mairie le vendredi 17 et le samedi 18 septembre avec une voiture tonneau, le camion prévention de la MACIF et



un régloscope (pour la vue) gratuit. D'autre part des exposés sur les dangers de l'absorption de certaines substances (alcool, stupéfiants) ont été donnés dans la salle du conseil municipal. La révision et les animations étaient gratuites, ouvertes à tous. De nombreuses classes des écoles et du collège et le personnel communal y ont participé, sous la houlette de Patrick Garcia, conseiller municipal en charge de la sécurité routière.

Depuis dix ans, il mesure les humeurs du ciel.

Michel Aubert relève le niveau des pluies dans son jardin

Parler de la pluie et du beau temps est le sujet de conversation préféré de nos amis anglais. Mais avouons que nous ne sommes pas en reste. Surtout depuis que la notion de changements climatiques est devenue omniprésente. Mais au fait, pleut-il plus ces dernières années ? Cet été a-t-il été plus "pourri" que les autres ? Autant de questions auxquelles Michel Aubert pourrait répondre. Car, depuis dix ans, il tient un relevé au jour le jour de la pluviométrie sur Portes.

Rien ne prédisposait Michel Aubert, aujourd'hui âgé de 70 ans, à s'intéresser de si près au ciel et à ses précipitations. Originaire de Montoisson, il arrive en 1964 à Portes et entre comme plombier chez Billon où il fera toute sa carrière en terminant chef du magasin et des achats. En 1968, il s'installe dans la commune et en 1976 fait construire, allée des portes du soleil, au sud de la ville.

Rien ne prédisposait donc Michel à cet intérêt pour les caprices du ciel, sauf ce souci qui est le sien des économies d'eau et aussi un amour de la nature visible notamment dans son potager luxuriant et tiré au cordeau. C'est à la retraite qu'il s'intéresse à la pluviométrie. Le 1^{er} janvier 2000, il inaugure le troisième millénaire en installant un pluviomètre dans son jardin. Et depuis, chaque jour que le Bon Dieu fait, il en fait le relevé. Et s'il n'est pas là, ses voisins le relaient. On a donc un tableau complet, précis, mi-

nutieux de ce qu'il est tombé à Portes depuis dix ans.

Quand on parle de pluviométrie, il est bon de tordre le cou aux idées toutes faites. Ainsi, dans la Drôme, il pleut en moyenne 965 litres/m² dans l'année. Dans des départements dits à "mauvaise réputation" comme ceux de Bretagne, il faut savoir qu'il n'en tombe que 911 dans le Morbihan, 816 dans les Côtes d'Armor, 729 dans le département du Nord et 633 à Paris et en Ile de France... À Portes, les relevés effectués par Michel Aubert permettent aussi de modifier nos impressions toutes faites. Les deux années les plus pluvieuses de la décennie 2000-2010, même si cette année n'est pas achevée, sont 2002 avec 1415 litres/m² dans l'année (avec 419 litres au m² en novembre !) et 2008 avec 1269 litres/m².

Mais tout le monde se souvient de l'année 2003 qui restera dans les annales comme étant celle de la canicule avec des pics en juillet et surtout en août. Eh bien, cette année-là, le mois de juillet fut plutôt pluvieux avec 66 litres/m² (la deuxième plus grosse pluviométrie de la décennie) et août, avec 241 litres/m² accuse la plus grosse pluviométrie de la décennie. Par contre, l'année la plus sèche fut 2007 avec seulement 668 litres/m² mais avec des mois de juillet (44 litres) et août (103 litres) plutôt pluvieux. (*) Disons-le tout net : malgré



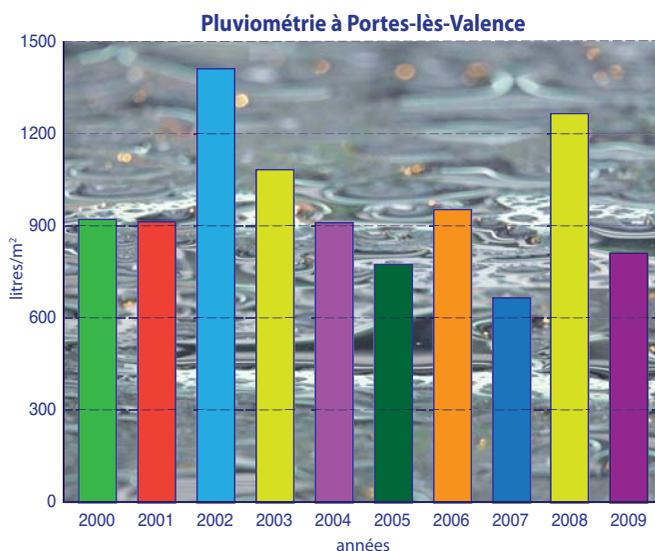
Michel Aubert et son pluviomètre

les importantes chutes de neige de cet hiver, ni 2009, ni 2010 n'accuseront une pluviométrie hors du commun. Ce serait même plutôt le contraire !

Grâce à Michel Aubert, nous en savons un peu plus sur ce qu'il en est réellement des humeurs du ciel. Chaque mois, nous aurons rendez-vous avec lui dans les colonnes de "Portes-Infos" pour notre relevé mensuel.

Bernard Fillet

() Vous pourrez regarder le tableau détaillé des relevés mensuels sur le site Internet de la ville : www.portes-les-valence.fr rubrique "découvrir la ville" onglet "climat"*



Le relevé pluviométrique de septembre 2010

Le mois de septembre 2010 avec 82 litres/m² ne fut pas particulièrement pluvieux. Les relevés de Michel Aubert signalent en effet uniquement quatre jours de grosse pluie. Il se place en septième position sur la décennie, le record ayant été atteint en septembre 2008 avec 188 litres/m². Le mois de septembre le plus sec de la décennie fut celui de 2004 avec seulement 13 litres/m².

Pour une intercommunalité de proximité !

Prendre le temps de réussir l'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes avec des projets au service des citoyens et un budget stabilisé.

Le mardi 21 septembre se tenait, à la salle Georges Brassens, une séance extraordinaire du conseil municipal, avec à son ordre du jour le positionnement de Portes-lès-Valence sur le projet d'adhésion au 1er janvier 2012 à une communauté d'agglomération "Dôme Ardèche Métropole".

Une délibération, dont nous reproduisons ci-dessous les conclusions, a été votée à l'unanimité.



Mais tout d'abord avant d'ouvrir le débat, en la mémoire de Mathieu Guillon, le maire demanda à l'assistance une minute de silence. Fils d'Éliane Guillon, chef de cabinet et sœur de Geneviève Girard, conseillère municipale, Mathieu était employé aux services techniques de la Ville avant de rejoindre ceux de la communauté d'agglomération.

Pierre Trapier expliqua la tenue de ce conseil municipal extraordinaire en rappelant tout d'abord que le territoire valentinois s'était trouvé "en queue de peloton" sur le territoire national pour constituer une communauté d'agglomération. Conformément à la loi, celle-ci a enfin vu le jour le 1^{er} janvier 2010 regroupant 11 communes.

L'année 2009 aura été marquée par un conseil municipal extraordinaire le 30 mars 2009 durant lequel avait été actée l'option d'un périmètre intégrant les communes ardéchoises, correspondant à un bassin de vie partagé, n'excluant nullement des coopérations avec d'autres territoires. Le principe mis en avant par les élus portois était celui d'une intercommunalité de proximité, librement consentie.

Or, au même moment l'idée d'un périmètre élargi aux communes romano-péageoises pointait le bout de son nez, incluant Rovaltain, zone économique en devenir, s'étendant sur des dizaines d'hectares autour de la gare TGV.



Nouvelle donne donc, et le 9 septembre 2010, un document signé par six élus drômois prônait une agglomération "Drôme-Ardèche-Métropole", sans commune ardéchoise du bassin valentinois... Y sont intégrées l'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, l'agglomération du Pays de Romans et la communauté de communes du Canton de Bourg-de-Péage. De 121.861 habitants, avec Valence Sud-Rhône-Alpes, le nouvel EPCI, Etablissement public de coopération intercommunal, réunirait les 204.439 habitants de 47 communes. Et ce, pour le 1^{er} janvier 2012, c'est-à-dire demain, ce qui impliquerait une marche forcée au pas du légionnaire...

« Nous optons pour une démarche de prudence, dira le maire. Au bout de neuf mois d'exercice sur l'agglomération Sud Rhône-Alpes, la définition de véritables projets au service des citoyens n'a pas encore émergé, la lisibilité reste floue et les budgets incertains. Nous affichons notre volonté de réussir d'abord à 11 communes avant d'envisager un élargissement et de nouvelles charges transférées.

Cela n'exclut pas, bien au contraire, des coopérations librement consenties avec d'autres territoires. »

Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, abonda dans ce sens. Pour lui, il faut stabiliser l'agglomération nouvellement créée, en « laissant le temps au temps, en coopérant et en réfléchissant ensemble aux projets ». Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint et vice-président de l'agglomération, quant à lui, s'inquiéta : « faut-il, par cette démarche anticiper la réforme Balladur qui vise à démanteler la République et la démocratie locale en transformant totalement le paysage des collectivités ? ».

La majorité municipale approuvera la délibération qui marque le commencement du débat qui doit avoir lieu dans les 47 communes concernées. Sabine Tauleigne, s'exprimant

au nom de l'opposition municipale, votera cette délibération du 21 septembre 2010.

Après une interruption de séance permettant au public de poser ses questions et faire part de ses interrogations, notamment en matière de fiscalité et de projets, les élus votèrent à l'unanimité cette délibération dont voici la conclusion.

La délibération du conseil municipal

- considérant les menaces d'une gravité sans précédent du projet de "réforme des collectivités et des finances locales" porté par le gouvernement, la suppression de la TPU, la réduction des moyens de l'État, la remise en cause de la décentralisation,
- considérant l'impact de ces mesures à court et moyen terme pour les collectivités, en particulier pour les intercommunalités naissantes,
- considérant d'une part l'existence des bassins de vie de l'agglomération valentinoise et de l'agglomération romano-péageoise, et

d'autre part la nécessité de mise en œuvre d'une coopération future dans un projet partagé d'aménagement du territoire,

- considérant l'imprécision du projet de grand périmètre intitulé "projet pour une agglomération Drôme Ardèche Métropole" sur les questions de gouvernance, de gestion administrative et de partage de richesses,
- considérant la faisabilité d'un mode de répartition juste des richesses générées par Rovaltain,

Le conseil municipal de Portes-lès-Valence, réuni en séance du 21 septembre 2010,

- désapprouve le calendrier proposé dans le projet de grand périmètre, en particulier, s'agissant de la création de la communauté d'agglomération "Drôme-Ardèche

Métropole" prévue dès le 1^{er} janvier 2012,

- réaffirme son attachement à la construction d'une coopération comprenant trois pôles urbains en synergie avec les campagnes,
- souhaite laisser le temps à l'agglomération Valence Sud Rhône Alpes de s'installer, d'asseoir la gestion de ses compétences et de finaliser son projet,
- souhaite aussi permettre aux autres structures intercommunales d'approfondir les formes de coopération, nouvelles et librement consenties, au service des territoires et des habitants.

On peut lire l'intégralité de la délibération sur le site de la Ville : www.portes-les-valence.fr

Les élus adoptent l'Agenda 21 de la ville.

Au menu également, le vote des subventions aux associations sportives

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 27 septembre. Le point le plus important de son ordre du jour concernait l'Agenda 21 qui a été adopté à l'unanimité. On lira en page 12 le compte-rendu de la soirée de restitution de l'Agenda 21 portois qui s'est déroulée le mercredi 29 septembre au Train-Théâtre. La délibération présentée devant l'assemblée municipale par Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de l'environnement et de l'Agenda 21, reprend ainsi tout ce qui a été développé devant le public de cette soirée.

Le conseil municipal du 27 septembre a notamment apporté des décisions modificatives sur le budget principal (présenté par Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoint chargé des finances. Sont ainsi adoptées par 23 pour et 6 abstentions, les décisions modificatives sur le budget principal (371 743,83 € en fonctionnement et 189 147,25 € en investissement) et sur le budget de l'eau (48 500 € en fonctionnement).

Les élus ont par ailleurs voté les subventions aux associations sportives pour un montant global de 97 450 € « soit près de 7 000 € supplémentaire par rapport à 2009 » indiqua Claude Campagne, maire-adjoint chargé des sports et de la vie associative. Le détail de ces subventions figure sur le site Internet de la Ville. Une modification du règlement relatif à l'attribution du coup de pouce, présentée par Gérard Merland, conseiller municipal délégué à l'enseignement, fut adoptée à l'unanimité. Enfin a été votée la participation de la Commune au FUHL (Fonds Unique Logement Habitat) à hauteur de 0,50 € par habitants, soit 4 850 €. Ce fonds participe de l'aide au maintien au logement des locataires et du soutien pour régler les factures d'eau, d'électricité, de gaz. « *Le but est de briser le cercle infernal de l'endettement* » dira Jocelyne Couriol, maire-adjointe en charge du logement qui dénonça également les conséquences de la Loi NOME en particulier « *l'augmentation des tarifs "EDF" qui va plomber une nouvelle fois les ménages et leur pouvoir d'achat* ».

Bienvenue, Carmen Alonso

Depuis le 14 septembre, Carmen Alonso a pris ses fonctions au secrétariat du cabinet du maire où elle remplace Agnès Avignon, partie vers d'autres horizons.

Cette jeune femme de 44 ans, mère d'un enfant, a un parcours assez atypique, fait d'expériences multiples mais toutes, souligne-t-elle, sont « *sous tendues par un fil conducteur : le relationnel et la communication* ».

Elle commence sa vie professionnelle à l'âge de vingt ans comme téléprospectrice pour une entreprise de cuisines intégrées. Trois ans plus tard, Carmen est attachée commerciale, chargée de la clientèle en mobilier de bureau pour les entreprises et les collectivités. Parfaitement bilingue français-espagnol, mais aussi possédant la maîtrise de l'anglais et de l'allemand, elle suit une formation à l'import-export. Elle entre chez Europe accessoires concept à Bourg-de-Péage où elle est chargée de suivre une société américaine spécialisée dans le luxe sous-traitant avec l'Espagne. En 1999, elle intègre la société Charles Jourdan, à Romans, qu'elle a connue comme client. Elle s'occupe du service douanes, logistique, transports. Un nouveau changement dans sa vie professionnelle intervient en 2004. Elle va alors être responsable des annonces légales et des marchés publics pour les journaux Drôme-Hebdo et l'Hebdo de l'Ardèche. En 2009, elle rejoint le monde associatif et est chargée de la communication interne et externe d'une association. Dans ce cadre, elle rencontre à plusieurs reprises le maire, Pierre Trapier, qui lui fait part d'une situation d'urgence dans son cabinet. Et c'est ainsi qu'en septembre 2010, Carmen officie en mairie de Portes-lès-Valence, forte de sa bonne connaissance du territoire drômo-ardéchois et de ses collectivités territoriales.

Féru de littérature, Carmen qui sait la nécessité du "mens sana in corpore sano" pratique le jogging, la randonnée et le step dans un club de gym. Bienvenue à Portes, Carmen.



Un week-end entièrement consacré aux associations.

Les 3, 4 et 5 septembre, parfums de retrouvailles sur fond de rentrée...



Le Forum des Associations à l'Espace Cristal

Le week-end des associations à Portes a pris une ampleur particulière depuis deux ans. Il s'est élargi aux bénévoles et a renoué avec une tradition, celui de l'alliance du sport et du handicap, un terrain sur lequel la Ville est déjà forte d'une expérience et d'une pratique.

Le glas de la rentrée sonne début septembre. D'abord dans la cour des écoles, puis aux pointeuses du chagrin quotidien... Mais il est un lieu que se sont donné les hommes et les femmes : la vie

Claude Campagne, Pierre Trapier, Raymond Rinaldi



associative. Dire qu'elle est un ferment de la vie d'une cité, c'est enfoncer une porte ouverte tant cela est évident. En même temps elle permet à chacun, qu'il le sache ou non, de faire partie de ce levain de la vie sociale.

Le week-end portois commence le vendredi soir à l'Espace Cristal avec la soirée des bénévoles. C'est une nouveauté qui en est à sa deuxième édition et, comme nous le dit Claude Campagne, maire-adjoint : « C'est un véritable week-end entièrement consacré aux associations. La soirée du vendredi est dédiée à tous les bénévoles de toutes les associations car il n'y en a pas

que dans les clubs sportifs. »

Dans un Espace Cristal entièrement transformé en cabaret, tables rondes conviviales réservées à chaque association, un spectacle a été donné avec un humoriste et chaque association a été félicitée.

Le samedi était entièrement consacré au "sport pour tous", dans un même lieu, la Halle des sports et les installations sportives. La journée fut particulièrement dense. Elle rassembla divers partenaires comme le comité handisport Drôme, le



Lors de la soirée des bénévoles

Trampoline lors du Forum des Associations





Tennis de table handi

club des deux rives pour l'escrime handi, le comité sport adapté Drôme-Ardèche, l'Equin pour tous pour l'équitation à l'aveugle, Comité handisport de basket de Saint-Péray, Maurice Champey, champion handisport de tir à l'arc, sans oublier le judo. Ce succès qui a vu la participation très active de nombreux clubs portois et de l'OPS ne vient pas de rien. Comme le souligne Claude Campagne : « Nous avons une expérience à Portes. Par exemple les cours que donne Karine Point, troisième dan de judo, le challenge Alain Hartz et la place donnée au sport adapté. » Pierre Trapier, maire évoqua, « le souci du handicap traverse toute notre politique municipale. Je rappelle la pose d'un ascenseur à l'école Jo-



Poney à l'aveugle



Le bike suppose adresse, sens de l'équilibre et vivacité

Basket handi à la halle des sports



liot-Curie et, au quotidien, tous les travaux de voirie qui intègrent la notion du handicap dans les déplacements urbains. »

Une soirée, une journée pleine et dense et, le lendemain, une fois l'Espace Cristal débarrassé, place au forum des associations qui s'illustra par un débat sur la place



Une expo de "Mémoire Vivante de Portes" sur les sportifs portois



Démonstration de danse lors du Forum

Jeux d'adresse et d'équilibre



du handicap et diverses démonstrations à l'extérieur de la salle proprement dite.

Le forum passé, la rentrée est bien installée.

Tous à vos clubs !

Agenda 21 : an 01

Après dix-huit mois de travaux, huit enjeux et trente neuf actions-cadres ont été définies.



Un public concerné et intéressé

L'Agenda 21 est lancé ! La soirée de restitution de dix-huit mois de travail, ayant mobilisé 200 participants, 200 propositions qu'il a fallu sérier pour dégager huit enjeux et trente-neuf actions-cadres, s'est déroulée le mercredi 29 septembre au Train-Théâtre. Elle s'est prolongée par la projection du film de Coline Serreau "Solutions locales pour un désordre global" au Train-Cinéma.

Après l'ouverture de la soirée par Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé notamment de l'Agenda 21, le maire, Pierre Trapier, présenta les raisons pour lesquelles le développement durable est au



cœur même de la démarche de la municipalité, une démarche qui place l'être humain en son centre. Analysant la crise environnementale planétaire, il remarquera que « la crise fondamentale des profits en cycles courts est incompatible avec le temps long du développement durable ». La question sociale est donc posée dans la démarche du développement durable. « Le postulat de l'Agenda 21 portois est : penser global pour agir local » dira-t-il.

L'Agenda 21 portois repose sur des fondamentaux que le maire explicitera. D'abord la démocratie participative. En ce sens, avec quatre conseils à ce jour, dans ce lieu où le pouvoir est partagé avec les élus, Portes est bien engagée. Ensuite, la révision du PLU. À Portes, notamment, l'inscription d'une halte ferroviaire se place dans l'enjeu du rééquilibrage des modes de déplacements. En troisième point, le maire cite la rénovation des bâtiments avec la recherche des économies d'énergie.

Enfin est citée la transversalité dans le domaine économique. La création d'un service économie-emploi a permis d'établir un diagnostic de l'économie portoise et l'organisation des "7 jours pour l'emploi" est inscrit dans le calendrier de la ville.

La mise en œuvre de l'Agenda 21 portois s'est appuyée sur un comité de pilotage regroupant élus et techniciens, l'implication du personnel de la municipalité et des forums et ateliers participatifs qui ont rassemblé 200 participants.

« Cet Agenda 21 est exigeant pour les élus mais aussi pour les citoyens. Il est un atout pour les générations futures de Portes-lès-Valence » dira Pierre Trapier en conclusion.

Michel Basset du cabinet Argos et Solveig Chanteux du cabinet Mosaïque Environnement, qui ont, depuis le début, accompagné la démarche ont ensuite détaillé les 8 enjeux et les trente-neuf actions-cadres (*). La parole fut ensuite donnée à plusieurs témoins qui, dans leur pratique, participent de la mise en œuvre de l'Agenda 21. Valérie Piguet, présidente de la MJC, expliqua comment la démocratie participative est au cœur même de la démarche de la MJC-Centre social. Maire-adjointe chargée du logement, des personnes âgées et du CCAS, Jocelyne Couriol expliqua com-



Les témoignages

ment la municipalité essaie de combattre l'isolement des personnes âgées notamment avec son partenariat avec le CLIC du grand valentinois qui a fait en sorte que des jeunes volontaires aillent leur rendre visite, dans le cadre de la semaine bleue, avec le développement des rencontres intergénérationnelles. Elle évoqua également la convention signée entre la Ville et le CALD, le projet de cœur de ville rue Jules Ferry avec l'intégration des per-

sonnes âgées ou à mobilité réduite et le réveillon solidaire.

Gilles Moulin se fit le porte-parole des quatre conseils de quartier dont le but est de développer le lien social.

Michel Chaudy, pour sa part, commenta la nécessité de développer l'économie sociale et solidaire avec la création d'un lieu. Ce qui, souligna Jocelyne Couriol, devrait voir le jour au deuxième semestre 2011 avec la création d'une épicerie sociale et solidaire à Portes.

Enfin Nicolas Guibert, responsable de l'agence Idex Energies expliqua comment son entreprise pouvait avoir un impact à la fois sur le volet environnemental et sur le volet social.

À la suite, s'est tenue une table-ronde avec différents partenaires : Valence Romans Déplacements, représenté par son vice-président, Pierre Trapier, la municipalité avec Raymond Rinaldi, la FRAPNA avec Frédéric Jean, le CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes) avec

Thierry Abrial et Valence Agglo avec Brigitte Coupat, vice-présidente.

Après un débat avec les participants et un buffet offert dans le hall du Train-Théâtre, la soirée se poursuit par la projection du film de Coline Serreau.

() On peut lire le détail de ces actions sur le site Internet de la mairie : www.portes-les-valence.fr sous l'onglet Agenda 21*

La guerre aux pesticides est déclarée !

Quand les services de la ville sont à la pointe...

... les espaces publics aussi, la question du développement durable est posée. Un groupe de travail regroupant élus et techniciens des services voirie et espaces verts de la mairie a été constitué. Son but : réduire de façon conséquente et significative l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ces produits ne sont pas sans risques. Pour l'applicateur tout d'abord, mais aussi pour les usagers des espaces verts. Dangereux pour la santé des hommes, ils le sont également pour l'environnement.

Ce groupe de travail s'est fixé l'horizon 2014 pour l'arrêt total de l'emploi de produits phytosanitaires. Une démarche programmée donc, avec des bilans chaque année. D'autres collectivités, comme Valence, Romans et Annonay, ont adopté cette démarche. Le groupe de travail s'est donc rendu dans ces communes pour tirer les leçons de leur expérience.

Un premier pas a été d'ores et déjà franchi : les insecticides ne sont plus utilisés par les services techniques.

Un deuxième pas, tout aussi important, a permis d'avancer un peu plus dans la

bonne direction. Les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés dans les écoles et la crèche, c'est-à-dire là où il y a des enfants. Le désherbage chimique a été remplacé par un désherbage mécanique, manuel.

En 2011, cette démarche sera étendue à d'autres espaces publics. Visuellement, il pourra y avoir quelques changements, des herbes pouvant subsister ça et là. Mais l'espace sera toujours entretenu et, surtout, de manière plus saine.

Mais visuellement, il y aura aussi des espaces plus jolis. A l'entrée du parking du nouveau cimetière sera ainsi plantée une prairie fleurie. La prairie fleurie offre une excellente alternative écologique dans les jardins et espaces publics. Constituée de graminées, de fleurs vivaces variées et de fleurs des champs, elle nécessite beaucoup moins d'entretien que les traditionnelles pelouses. Un seul fauchage par an au printemps ou à l'automne est nécessaire. L'arrosage est

superflu : même en plein cœur d'un été torride, les plantes laissées à l'état naturel restent fleuries alors que la pelouse classique jaunit inévitablement.

Enfin, dès cet automne, au stade Gabriel Coullaud, sera installée une plate forme de récupération des déchets verts des services municipaux. Elle produira du broyat, réutilisable en agriculture par compostage, et du paillage, qui pourra remplacer les films textiles verts parfois utilisés et évitera également de désherber chimiquement.



La cantine scolaire Joliot-Curie inaugurée officiellement

Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans le respect de l'Agenda 21.



Lors de la coupe du ruban

C'est un jour à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la commune : le samedi 25 septembre était inauguré officiellement le restaurant scolaire de l'école Joliot-Curie, quelques jours après que ses utilisateurs, les élèves de l'école, se le soient appropriés, le jeudi 2 septembre, jour de la rentrée des classes.

C'est le premier bâtiment que la municipalité conduite par Pierre Trapier inaugure. Suivront en octobre la salle Fernand Léger, et, plus tard, la chaufferie bois, la salle multi activités dont les fondations commencent à être posées, face au centre culturel Louis Aragon. La construction de ce nouveau restaurant, s'inscrivant dans le respect de l'agenda 21, était plus que nécessaire, comme l'expliqua le maire, Pierre Trapier (*). En effet, en six ans, la commune a connu une croissance démographique de 20 % avec un accroissement de la population scolaire de 5 %. « Mais la restauration scolaire ne suivait pas » dira le premier magistrat de la commune. Si bien que lorsque la nouvelle municipalité s'est mise en place en mars 2008, un constat d'extrême urgence s'imposait, renforcé par la volonté de la municipalité de tendre à l'ac-

cueil de tous les enfants dès 3 ans. Un constat que Martine Guillermin, maire-adjointe chargée de la restauration scolaire explicitera. Dès la rentrée des classes 2008, elle se rend en effet dans les restaurants scolaires. De cette expérience vont naître une réorganisation et le lancement de ce nouvel espace qui est le fruit d'une concertation entre élus, enseignants, parents d'élèves et services techniques de la ville. Car la municipalité a fait des écoles et de l'enfance une de ses priorités. Et cela passe aussi par cette "pause méridienne", comme le dira le maire, ce repas qui est à la fois un moment éducatif et de sociabilisation.

La capacité d'accueil de cette nouvelle cantine est de 160 convives, les enfants des écoles maternelles mangeant dans l'ancienne cantine. Pour la rentrée 2011, un seul service sera effectué.

Le nouveau restaurant de l'école Joliot Curie s'inscrit dans l'Agenda 21 portois en répondant à quatre critères environnementaux : son inscription dans le site, une acoustique remarquable que chacun a pu constater lors de la visite, un confort hygrothermique (température et humidité) été/hiver, un confort visuel et enfin, le fait que le chantier fut à faibles nuisances. Ouvert au Sud sur la cour de l'école, à l'abri du vent du Nord et des pollutions de la rue, doté d'un mur-bois largement vitré, ce nou-

veau restaurant porte la signature Odile Balayn, architecte. Le coût global des travaux (honoraires compris) est de 781 000 €. La seule subvention, de 52 910 €, fut accordée par le Conseil général de la Drôme. L'Etat, dans ce cas précis, brille encore par son absence. Ce que souligna Pierre Trapier qui rappela que 60 % des équipements publics sont financés par les collectivités locales dans un contexte national aggravé par la suppression de la taxe profession-



Odile Balayn, architecte, Jean Serret, conseiller général

nelle et le désengagement de l'Etat. Enfin, Jean Serret, conseiller général représentant Didier Guillaume, Président du conseil général de la Drôme, félicita la municipalité pour son engagement et ses choix en matière de restauration scolaire et de respect de l'environnement.



Martine Guillermin, maire-adjointe chargée de la vie scolaire et de la restauration scolaire.

() Celui-ci était entouré de nombreux élus de la municipalité parmi lesquels Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de l'environnement, Martine Guillermin, maire-adjointe chargée de la vie scolaire et de la restauration scolaire, Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux.*

Le Département était représenté par Jean Serret, conseiller général de Crest-Nord.

Pour aider les demandeurs d'emploi

Une démarche de parrainage commune des "Portes de l'Emploi" et de la mairie

Début septembre s'est tenue au local de l'association "Les Portes de l'emploi" une réunion mettant sur pied une action commune entre l'association et la mairie qui était représentée par Patrick Garcia, conseiller municipal chargé de l'insertion et Joëlle Mariac, responsable du service économique.

L'association "Les Portes de l'emploi" a accompagné, depuis le début de l'année, 247

personnes dont 167 inscrites à Pôle Emploi contre 148 l'an dernier. Une progression inquiétante ! Plus de 120 offres d'emploi ont été recueillies, mais l'association rencontre des difficultés pour trouver du personnel qualifié afin de répondre à certaines offres. L'objet de la réunion était également de mettre en place un système de parrainage avec le service économie-emploi de la municipalité afin de soutenir les demandeurs d'emploi et les aider à retrouver du travail. Il s'agira d'un accompagnement par des bénévoles présentant les qualités requises qui s'occuperont, chacun d'un filleul.



Contact : Association "Les Portes de l'Emploi",
rue Francis Jourdain, 26800 Portes-lès-Valence.
Tél. : 04 75 57 01 18
Mail : les.portes.de.lemploi@wanadoo.fr

POUR LES CHIENS PROPRES ET COQUETS

L'enseigne annonce la couleur. "Tou Tou Prop" : on comprend tout de suite ce dont il s'agit. Installée depuis le 25 mai au 26 de la rue Gabriel Péri, Caroline Mancip, 41 ans est mariée, mère de deux enfants. Les trois années d'interruption pour élever ses enfants la feront réfléchir et produiront un déclic. « Je voulais depuis toujours m'occuper d'animaux » nous dit-elle. Elle suit une formation canine dès novembre 2009 pour trois mois et demi, se "fait la main" sur les chiens de ses amis et de son entourage, à Cornas, où elle habite. Nos gentils compagnons, chez elle, suivent des soins d'hygiène, de démêlage, on les tond ou on coupe soigneusement leurs poils au ciseau. Ils peuvent prendre un bain et leur maître peut leur demander un brushing. Le client bénéficie d'un toilettage cadeau de bienvenue avec un joujou pour le chien, des biscuits, un tube-adresse à fixer au collier. Caroline Mancip a aussi édité des cartes de fidélité offrant un onzième toilettage gratuit. Les chats, notamment les angoras, peuvent également être soignés.

Contact : 04 75 84 13 39, 26 rue Gabriel Péri



Les rencontres de "Portes-Entreprendre"

Démarrées en mai, les rencontres de "Portes Entreprendre" en étaient à leur troisième édition le jeudi 23 septembre. "Portes Entreprendre" est un lieu, où mairie et entrepreneurs se retrouvent régulièrement sur des sujets concernant les entreprises portaises.

Dans l'ambiance cosy du café du Train-Théâtre, la rencontre du jeudi 23 qui s'est déroulée en présence de Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'économie, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé du développement durable, et de Joëlle Mariac, responsable du service économique avait justement pour thème "Comment intégrer le développement durable dans une stratégie d'achat ?" L'exposé était présenté par Julien Vye, responsable en mairie de l'Agenda 21.

Les entreprises ayant répondu à l'invitation : Atlas, Chausson matériaux, Entreprise 26, Ferme bio Margerie, KDI Merlin, Serge



multi-services, Setcargo/Mory Orveas, Transports Gondrand frères, VHI, Val kit/Fly, Trada, Ducros, Bussy conseils, Buffalo grill.

Prochaine réunion :
jeudi 18 novembre de 9 h à 11 h
sur le thème :

"Comment intégrer le transport
en commun dans le plan
de déplacement des salariés ?"

“Rencontre de la bande dessinée” : acte II

Les bibliothèques de l'agglomération à fond dans le neuvième art

Le “neuvième art”, c'est-à-dire la bande dessinée ou, plus simplement appelée BD, a trouvé une terre de prédilection dans l'agglomération valentinoise. Cette saison, les bibliothèques de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes remettent le couvert pour une deuxième édition de cette manifestation, sous l'impulsion de Jean-Michel Bochaton, vice-président en charge de la culture.

Valence, Chabeuil ou Valence. » nous précise Marie Ransant, Directrice de la bibliothèque à Portes-lès-Valence.

La remise des prix aura lieu le samedi 11 décembre à la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, lieu des rencontres qui continueront également le lendemain, le dimanche 12. Les planches BD seront exposées. Ces rencontres avec des auteurs de BD qui dédicaceront leurs albums et qui tiendront également des conférences, à quelques jours des fêtes, peuvent aussi constituer une belle occasion de faire provision de cadeaux.

Lors de ce week-end, des ateliers multimédia de création de personnages de mangas seront animés par Magali Rotoullié qui travaille à la bibliothèque portoise. On y projettera aussi des films d'animation et une visite exposition de “Une vie de chat”, nouvelle production de Folimage, sera proposée. Le film sort en salle le 8 décembre et on pourra voir à La Cartoucherie le making off de cette nouvelle production.

nuit. Max Lenvers était, en avril, présent lors du vernissage de l'exposition de José de Huéscar où sa faconde et sa verve permirent de donner un éclairage imagé sur l'art de la BD.

La seconde concerne Sik Jun Jung qui a pris pour pseudo son nom de famille : Jung. Sa BD “Couleur de peau : miel” rejoint la thématique de l'agglomération : “histoires de vie”.

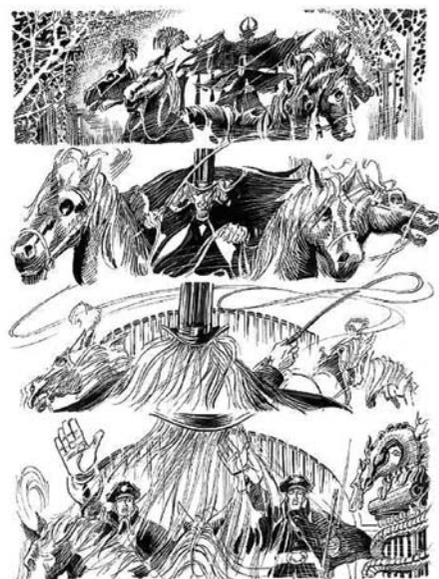
■ Enfin, le 30 novembre à partir de 18h30, les bibliothécaires et le service culture de Portes, invitent les amateurs de BD classique, de mangas et de “comics” à s'affronter dans un jeu -la battle BD- également alimenté par des partages de lecture. Pour s'inscrire dans ses équipes. Se renseigner auprès de la bibliothèque. Cette soirée ludique sera également agrémentée par des partages de lectures.

Parallèlement Frédérique Michel Dit Baron et Sylvie Misery animeront des activités avec les scolaires et le Train-Cinéma projettera les films “Les petits ruisseaux” et “Une vie de chat” sur le thème : “Histoires de vie”.



Max Lenvers

Une de ses planches BD



UN CONCOURS ET UN WEEK-END À LA CARTOUCHERIE

À l'occasion des secondes “rencontres de la bande dessinée”, un concours de bandes dessinées est ouvert à tous. Ce concours a pour thème: “histoires de vies” (scènes de la vie quotidienne, histoires de vies réelles ou non autour d'un personnage).

Deux catégories d'âge sont proposées : la catégorie “enfant” jusqu'à 15 ans et la catégorie ado-adulte à partir de 15 ans.

« Chaque participant est invité à réaliser une histoire en une planche sur le thème “histoires de vies”. Les planches sont à remettre jusqu'au lundi 6 décembre dans les bibliothèques de Portes-lès-Valence, Bourg-lès-

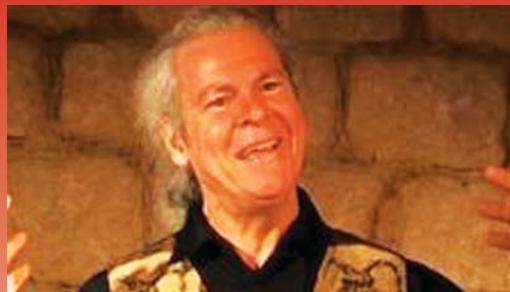
LA “TOUCHE” PORTOISE : INTERVIEW, EXPOS ET SOIRÉE BD

■ La bibliothèque de Portes s'était illustrée - c'est bien le cas de le dire- l'an dernier par son exploration du monde des mangas et par l'exposition consacrée à José de Huéscar. Elle manifestera sa présence lors de ce week-end à la Cartoucherie avec une interview de Tito, auteur de la série BD “Tendre banlieue”. Avis aux amateurs de 12 à 18 ans.

Prendre contact avec la bibliothèque au 04 75 57 40 65.

■ Du 6 novembre au 8 décembre, deux expos seront à voir au centre culturel Louis Aragon. La première concerne les planches BD de Max Lenvers. Intitulée “Cahiers de rêve”, elle s'inscrit dans la thématique de l'année culturelle portoise : la

CONTE LE MARDI 2 NOVEMBRE



La “Cie Dis Raconte” présente “L'extraordinaire aventure du Père Trinquet” avec Bruno Walerski, le mardi 2 novembre à 18h30 au centre culturel Louis Aragon. « Je vais vous parler de mon voisin car on connaît toujours mieux son voisin que soi-même et bien souvent lorsque l'on parle de son voisin, ça fait des histoires... »

Un nouveau parcours pour le challenge Alain Hartz

Il fait un détour par le bois de La Chaffine

Dimanche 21 novembre : les amateurs de course à pied ont rendez-vous à Portes pour le challenge Alain Hartz, trente et unième édition ! Avec cette année une nouveauté : les coureurs emprunteront les pistes du bois de La Chaffine qui a été réhabilité.

La spécificité du challenge Alain Hartz qu'organise l'association "Le Lièvre et la Tortue" avec le soutien de la municipalité, est qu'il a un "cœur gros comme ça". Depuis huit ans, en effet, le sport adapté y joue le rôle de la guest star. Et l'édition 2010 servira de support aux championnats Drôme-Ardèche en catégorie 1, 2 et 3. Il sera également qualificatif pour le championnat régional qui se déroulera le dimanche 28 novembre au parc Jouvet à Valence.

Passant par le joli bois de La Chaffine, les distances du challenge Alain Hartz se sont modifiées. Le parcours "court" est désormais de 8,5 km et le parcours "long" de 17,180 km. Le départ sera donné devant la mairie, mais cette année avec un différé : 9h40 pour le parcours de 17,180 km et 9h45 pour le parcours de 8,5 km.

Le parcours "long" est réglementé. En effet, la Fédération française d'athlétisme interdit aux cadets-tes nés-ées en 93 et 94 de courir sur une distance supérieure à 15 km.

Attention, précisions importantes : pour participer, il faut être titulaire d'une licence en cours de validité des Fédérations françaises d'athlétisme (compétition, loisir santé running, passrunning, triathlon), sport chrétien, FSGT. Pour ceux et celles qui ne possèdent pas l'une de ces licences, il faut produire un certificat médical conforme aux courses hors stade, daté de moins d'un an.

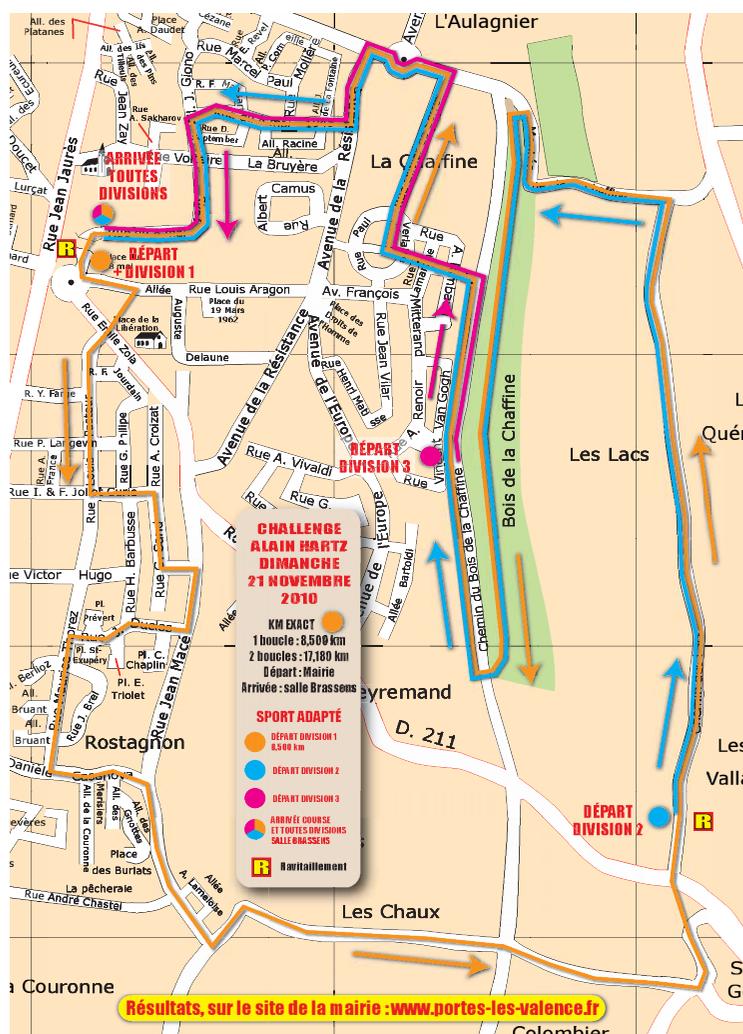
Un nouveau challenge Alain Hartz est remis en jeu cette année puisque le Jogging club portois l'a emporté trois années consé-

tives. Il orne désormais les cimaises du club. L'année 2010 ouvre donc un nouveau cycle pour la conquête du challenge.

Rien de changé pour les courses proposées aux enfants et adolescents des écoles et associations sportives portois. Elles se déroulent toujours à proximité de l'ancien cimetière, rue Voltaire. A l'issue des parcours, le trophée Jean-Claude Ambrogelly est remis à l'association la plus représentée.

Comme chaque année, Le Lièvre et la Tortue a besoin de signaleurs pour sécuriser les points dangereux du parcours. Le permis de conduire est nécessaire. Les volontaires sont invités à se faire connaître en appelant le numéro ci-dessous.

Renseignements et inscriptions :
06 89 68 62 97



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

La ville change et bouge, pour répondre aux exigences de tous les Portoï-e-s. Progressivement, les projets portés par notre équipe se concrétisent. Construire de nouveaux équipements et rénover les bâtiments, en y intégrant le développement durable, sont parmi nos objectifs. La cantine scolaire Joliot Curie est en fonction, les travaux de réhabilitation de la salle Fernand Léger et de construction d'une chaufferie au bois à Joliot Curie sont terminés, une salle multi-activités à la Chaffine se bâtit... Nous faisons tout pour rattraper le retard accumulé de 2001 à 2008 et toujours être à l'écoute de vos préoccupations personnelles et collectives.

La retraite à 60 ans, acquis d'années de luttes, basée sur la solidarité.

Avec la réforme des retraites, imposée par la droite sans réels débats ni négociations avec les syndicats et les élus du peuple, Sarkozy et le MEDEF veulent casser le droit à la retraite à 60 ans et tirer vers le bas le niveau des pensions pour aller vers un système par capitalisation. Cela revient à pénaliser les salariés les plus précaires, ceux qui exercent les métiers les plus pénibles, à priver la majorité des travailleurs d'une retraite pleine et entière, à faire payer les salariés tout en protégeant une caste de nantis qui se gavent de produits financiers, de dividendes, de bonus et de stock-options.

C'est cela qu'ont voté l'UMP et tous les amis de Mme Girard du Nouveau centre à l'Assemblée nationale en septembre dernier.

Malgré les "mesurettes" annoncées par le gouvernement, malgré les campagnes mensongères sur les comparaisons européennes, sur la démographie, à propos de la situation des femmes devant la retraite, sur les fonctionnaires, sur la pénibilité, cette réforme est rejetée par une très grande majorité de l'opinion publique. En témoignent les manifestations, les sondages et les discussions dans les familles et entre voisins.

À gauche, les parlementaires communistes, républicains, citoyens ont fait des propositions visant à garantir le financement du droit à la retraite à 60 ans. Notre pays en a les moyens : cela passe par une autre répartition des richesses, une véritable politique de l'emploi, l'augmentation des salaires et la décision de faire cotiser tous les revenus financiers, au même niveau que les salaires.

À Portes, nous continuerons d'être la voix de toutes celles et ceux qui veulent une retraite à soixante ans à taux plein, sans allongement de durée de cotisation et sans décote.

Sylvie Mourzelas, conseillère municipale, membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". groupeccr.portes@yahoo.fr

Politique nationale, soutien local...

Comment peut-on sciemment envoyer tout un peuple dans le mur ? Ceci dit, tout un peuple NON, seule la populace s'y cassera le nez. Comment peut-on simultanément ?

■ nous plonger dans l'insécurité en supprimant allégrement les fonctionnaires locaux

■ nous plonger dans l'obscurantisme en transformant la France, terre des droits de l'homme, en pays raciste

■ prendre dans nos poches sous couvert de réduction des déficits (pas dans celles des bénéficiaires du bouclier fiscal, cela va de soit)

■ nous contraindre à travailler plus longtemps

■ nous voler nos collectivités locales

■ nous voler nos services publics en les vidant de leurs substances humaine et financière

Pour qui nous prend t-on ?

Jusqu'où nous emmèneront-ils ?

Jusqu'où l'égo surdimensionné, et la confrérie du Fouquet's nous entraîneront-ils ?

Ne pas réagir serait de la non-assistance à population en danger. Il faut réagir en s'exprimant dans le respect de l'autre, chaque occasion de convaincre doit être saisie. Il faut réagir en votant, ce droit reste l'arme suprême face à l'iniquité, il est le fondement de toute démocratie. Il faut réagir en appliquant localement la justice sociale à laquelle nous croyons, sans tenir compte des gesticulations d'arrivistes aux dents longues.

Une dernière chose, ayez toujours à l'esprit que cette politique nationale est celle de l'UMP et... du Nouveau Centre. Nouveau Centre, ça vous dit quelque chose, non... Mais si, on appelle ça aussi un soutien local.

Thierry Lecomte, conseiller municipal, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Lors du Conseil Municipal du 30 mars 2009, nous nous étions exprimés sur la pertinence d'un périmètre élargi mais nous avons donné un avis défavorable à un super territoire.

Aujourd'hui, une année de fonctionnement n'est pas encore terminée pour la nouvelle communauté d'agglomération Valence Agglo, qu'il faudrait déjà se prononcer sur un projet pour une agglomération Drôme Ardèche Métropole.

Il est important de faire une expertise des besoins, de leur mise en place et de l'impact pour la population en matière de fiscalité car nous ne pouvons pas prendre cette population constamment en otage, sous prétexte de développement et sous prétexte de réaliser une structure intercommunale pour flatter l'égo de certains élus.

Nous rappelons également, que certaines communes du périmètre élargi du pays de Romans ne sont pas toutes en bonne santé financière et si certains se demandent comment partager les richesses, ne serait-ce pas plutôt comment partager les déficits.

Nous réitérons notre position de 2009, il est trop tôt.

Et dans ce contexte, la lenteur est une vitesse que seule la sagesse sait reconnaître.

Le groupe de l'opposition Portoise - groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

VOS SORTIES

Au Club Ambroise Croizat Novembre

Vendredi 5 : belote à 13h30

au foyer

Jeudi 18 : anniversaires

2^{ème} semestre à 14h

salle Brassens

Vendredi 19 : concert à Valence

"Âge Tendre et Tête de Bois"

Vendredi 19 : belote à 13h30

au foyer

Inscriptions tous les jeudis matins

de 9h à 11h au foyer. Tél. : 04 75

57 11 09 - 04 75 57 30 69

Au Train-Cinéma

Octobre

Moi, moche et méchant, mer. 20 à

14h, sam. 23 à 21h, dim. 24 à 18h,

lun. 25 à 14h et mar. 26 à 14h et

20h30.

Victor, ven. 22 à 20h30 et dim. 24 à

16h.

La tête en friche, mer. 20 à 20h30,

dim. 24 à 14h et lun. 25 à 20h30.

Pochainement :

Arthur, la guerre des deux mondes

Adieu Gary

Serveur vocal : 08 92 68 01 43.

Au Train-Théâtre

Octobre

Bia (musique du monde), jeu. 21 à

20h30.

Yannick Jaulin "Le Dodo", (conte-

nouveau spectacle) ven. 22 et sam.

23 à 20h30.

Novembre

Le Grand 8 (rencontre chanson

France/Québec), ven. 12 à 20h30.

Da Silva (chanson-blues à la fran-

çaise), lun. 15 à 20h30.

Lodua Kanza (chanson et voix im-

périal), ven. 19 à 20h30.

Pour tout renseignement :

04 75 57 14 55

www.train-theatre.com

LES ATELIERS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique intercommunale de Portes-lès-Valence s'est lancée dans une nouvelle saison musicale. Outre les cours individuels de 30 ou 40 mn (selon niveau) d'instruments au choix auxquels s'ajoute 1h ou 1h15 d'atelier de formation musicale enrichie de pratique collective, l'école propose divers ateliers dont certains sont tout nouveaux : les mercredis, conte musical enfants, les mardis, atelier voix adultes, atelier voix ados, chorale enfants. À Beaumont, éveil, initiation enfants,

SOLANGE FERRIER NOUS A QUITTÉS

Une assistance nombreuse et attristée était présente aux obsèques de Solange Ferrier le lundi 27 septembre en l'église de Portes-lès-Valence. Avec beaucoup d'émotion, ses amis ont évoqué combien elle allait nous manquer avec sa verve, son dynamisme, sa joie et son visage illuminé de sourires. Son portrait avait été présenté dans l'édition de Portes-Info de janvier 2009 avec le déroulement de son parcours si riche et profond : son engagement syndical, politique et associatif y était relaté. On se souvient du texte qu'elle avait lu dernièrement, lors de la cérémonie dédiée aux bénévoles, qui reflétait son humanisme, et son esprit communicatif. Solange qui avait à cœur de favoriser les relations intergénérationnelles restera dans la mémoire de nombreux Portois, petits et grands.



percussion enfants, percussion ados, percussion adultes, les mardis, chant parents/enfants, une fois par mois, danse traditionnelle les vendredis, rock les samedis. Pour tous renseignements : 04 75 57 35 53 ou ecole.musique.plv@gmail.com

6^{ÈME} FÊTE DES VINS

La 6^e Fête des vins organisée par le comité des fêtes se tiendra le samedi 6 et le dimanche 7 novembre à l'Espace Cristal. Ouverture de 10h à 20h. Le samedi, gratuité pour les dames à partir de 18h. La Fête des vins propose des vins des divers terroirs français, des produits du terroir et une exposition de muselets.

PORTES OUVERTES AUX ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX

Le Train Train, Action jeune théâtre, l'Association féminine de travaux manuels, Loisirs déco portois, la Farandole des fuseaux et le Boxe ring portois, vous invitent à une journée "portes-ouvertes" pour vous présenter leurs activités, samedi 23 octobre 2010 de 10h à 18h aux anciens ateliers municipaux, rue Jean Jaurès au Nord de Portes.

L'Association féminine de travaux manuels profitera de cette journée pour vous présenter ses nouvelles activités : atelier cartes 3D, cartes perles pour tout événement, atelier cartonnage, cadres 3D..., atelier scrapbooking, atelier création récupération, atelier photophores, vases. Une visite s'impose... venez nombreux et nombreuses.

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Appel à bénévoles

Pour sa 3^{ème} année, le CCAS organise un Réveillon Solidaire le 24 décembre 2010, à l'Espace Cristal. Cette année, le CCAS affiche une forte volonté de faire participer des bénévoles qui souhaiteraient donner de leur temps pour l'organisation du réveillon.

Nous recherchons 5 à 10 portois(es) souhaitant s'associer à l'organisation du réveillon : choix du traiteur, choix du menu, mise en place de la salle, choix et emballage des cadeaux distribués aux enfants à cette occasion, etc... Les personnes intéressées peuvent contacter au 04 75 57 95 04 ou au 04 75 57 74 75 le CCAS, (Mme Deparday ou Mme Bayle). Vos nouvelles idées seront les bienvenues ! Le démocratie participative, c'est aussi cela...

Inscriptions ouvertes

Le CCAS de Portes-lès-Valence organise un grand repas solidaire le : vendredi 24 décembre à 20h30 à l'Espace Cristal. Au programme : repas et animations, mais surtout convivialité et bonne humeur ! Pour les réservations, merci de vous adresser au CCAS (RDC mairie les lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) à compter du 2 novembre 2010 jusqu'au 17 décembre 2010 au plus tard. Places limitées. Tarifs : gratuité de 0 à 16 ans. De 10 à 25 € par personne en fonction des ressources (présenter avis d'imposition 2009)

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu dimanche 28 novembre à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier. Les personnes nées en 1940 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître. Les inscriptions sont ouvertes du 11 octobre au 12 novembre, à l'accueil de la mairie, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (04 75 57 95 00).

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Justine Rodet,
Mekki Mahjoub,
Léana De Paiva Formigal

Mariages :

Antonio Marchais
et Malorie Michelas,
Simon loost et Adeline Oliver,
Philippe Carle et Evelyne Loppin,
Azdin Fertikh et Elodie Sarméo

Décès :

Lucette Laurent née Fugier,
Maryse Bouveron née Bourde,
Jean-Paul Pillet-Bernard,
Suzanne Lafond née Gelas,
Michel Conin,
Solange Ferrier

Dans la ville



“LES 7 JOURS SUR L'EMPLOI”



VISITES D'ENTREPRISES PORTOISES

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

INFORMATION EMPLOI ET SOLIDARITÉ

CINÉMA SUR L'EMPLOI

BIBLIO ÉCO.EMPLOI

CARTE BLANCHE À... G. FILOCHE

LES RENCONTRES PORTES-ENTREPRENDRE

JOURNÉE DES ÉLUS

CAFÉ CITOYEN “DISCRIMINATIONS”

du 10 au 19 novembre 2010

PROGRAMME : “**À la découverte des métiers au cœur des entreprises portoises**”, exposition du 10 au 19 de 9h à 11h et de 14h à 16h30 en mairie (*entrée libre*), inauguration de l'exposition le 10 à 18h en mairie (*entrée libre*). Portes ouvertes des entreprises portoises, Pavaiiler, le 15 à 14h15, Billon Nather, le 18 à 14h15, KDI Merlin, le 19 à 8h45 (*entrée libre*). “**Biblio.éco.emploi**” exposition sur le thème de l'économie, de l'emploi, du travail et de la formation du 16 au 19 à la bibliothèque aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque et jeudi 18 présentation des ouvrages de Gérard Filoche (*entrée libre*). “**Cinéma sur l'emploi**”, film, “Violence des échanges en milieu tempéré”, mardi 16 à 20h30, suivi d'un débat (*entrée libre*), film, “Adieu Gary”, le 17 et 18 à 20h30, le 19 et 20 à 21h et le 21 à 14h (*entrée à 3,50 €*). “**Journée d'information emploi-solidarité**”, le 17 de 9h à 12h à l'Espace Cristal, techniques de recherche d'emploi, de 14h à 17h30 forum des solidarités (*entrée libre*). “**Carte blanche à...**” Gérard Filoche, le 18 de 18h à 20h30 en mairie (*entrée libre*), conférence débat, thème : Le code du travail, carcan ou droit légitime ? “**Discriminations au travail**”, le 19 à 20h30 à la MJC, café citoyen sur le thème : Les discriminations (*entrée libre*).